



BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

25\$

| PROPRIÉTAIRE | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------|
| Nom (et/ou nom de l'entreprise) | | |
| Adresse | Ville | Code postal |
| Courriel | Téléphone | Cellulaire |
| REQUÉRANT (si différent du propriétaire) | | |
| <i>Si le requérant n'est pas propriétaire de l'immeuble, le propriétaire doit compléter la section «Procuration» au bas du présent formulaire.</i> | | |
| Nom (et/ou nom de l'entreprise) | | |
| Adresse | Ville | Code postal |
| Courriel | Téléphone | Cellulaire |
| EMPLACEMENT DES TRAVAUX | | |
| Adresse ou numéro du lot | | Matricule |
| Présence d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | | |
| DESCRIPTION DES TRAVAUX <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Institutionnel | | |
| Description des travaux | | Utilisation projetés du bâtiment complémentaire |
| Type de bâtiment complémentaire <input type="checkbox"/> Garage <input type="checkbox"/> Abri d'auto permanent <input type="checkbox"/> Autre _____ <input type="checkbox"/> Cabanon <input type="checkbox"/> Serre | | |
| Coût des travaux | Date du début des travaux | Date prévue pour la fin des travaux |
| ENTREPRENEUR (cocher si auto-construction <input type="checkbox"/>) | | |
| Nom de l'entrepreneur ou de l'entreprise | | |
| Adresse | Ville | Code postal |
| Courriel | Téléphone | No RBQ |
| ENGAGEMENT ET SIGNATURE | | |
| <p>Je, _____ (lettres moulées), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés ou avec corrections, s'il y a lieu, déterminées par l'autorité compétente.</p> <p>Signé le : _____ Signature : _____</p> | | |

| PROCURATION | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Je, propriétaire-soussigné, autorise _____ à effectuer les démarches nécessaires auprès de la Municipalité d'Huberdeau pour l'obtention du permis de construction pour ma propriété située au : _____ | |
| Signé le : _____ | Signature : _____ |



BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTS À FOURNIR

1. **Un plan d'implantation** du bâtiment projeté réalisé à partir d'un certificat de localisation montrant:
 - la dimension et la superficie du terrain et l'identification cadastrale;
 - la localisation des servitudes existantes et proposées;
 - la localisation des lignes des rues, leur caractère privé ou public et leurs dimensions;
 - l'emplacement, les dimensions et la superficie du bâtiment, ainsi que le rapport entre la superficie d'occupation au sol et la superficie totale du terrain visé;
 - les distances entre chaque bâtiment et les lignes de terrain;
 - la localisation, le nombre, le type de recouvrement ainsi que les dimensions des aires de stationnement, des allées d'accès, des allées de piétons;
 - la localisation et l'identification de tout bâtiment existant ou projeté;
 - l'indication de la topographie existante et du nivellement proposé par rapport à la rue et aux terrains adjacents;
 - la localisation de la ligne naturelle des hautes eaux des cours d'eau et des lacs, s'ils sont respectivement situés à moins de 100 mètres et 300 mètres du terrain;
 - la localisation et la hauteur de tout talus de plus de 5 mètres dont la pente est supérieure à 25%;
 - la localisation des milieux humides et des boisés situés sur le terrain;
 - la distance qui sépare, d'une part, le bâtiment projeté et, d'autre part, les installations d'élevage et les lieux d'entreposage ou d'épandage des engrais.

Lorsque le bâtiment complémentaire est contigu à un lac, un cours d'eau ou un milieu humide, un plan préparé par un arpenteur-géomètre, conjointement avec un professionnel tel un biologiste, devra être déposé et devra identifier:

- la distance du bâtiment par rapport à la ligne naturelle des hautes eaux;
 - les lignes correspondant aux cotes de crue de récurrence 20 ans et 100 ans, s'il y a lieu.
2. **Plan de construction** du bâtiment complémentaire réalisé à l'échelle montrant notamment:
 - Les dimensions du bâtiment;
 - Les 4 élévations du bâtiment et les ouvertures projetées sur chacune d'elle;
 - Les matériaux de revêtements extérieurs des murs extérieurs et de la toiture;
 - Le type de fondation;
 - la structure des murs et des planchers;
 - la pente du toit;
 - la hauteur totale du bâtiment complémentaire.
 3. Description de l'usage projeté du bâtiment complémentaire.
 4. Le paiement des frais de 25\$.

Aucun permis ne sera délivré avant l'obtention de tous les documents et renseignements requis aux fins d'analyse de la demande. Des documents ou informations supplémentaires peuvent être exigés.

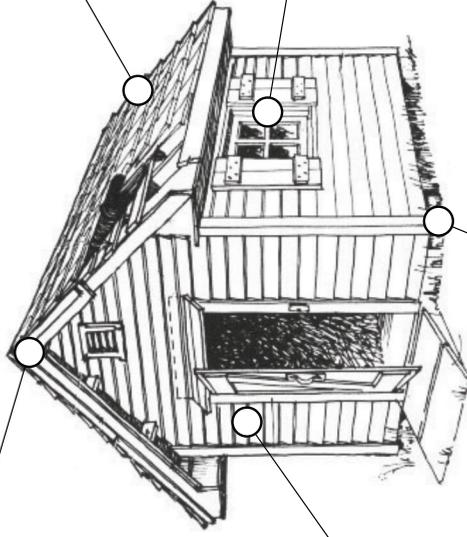
Prenez note que ce document n'a aucune portée légale. Pour consulter l'intégralité de la réglementation en vigueur, veuillez consulter notre site internet ou communiquer avec le fonctionnaire désigné.

PENTE DU TOIT

REVÊTEMENT TOITURE

Matériau utilisé :

Couleur :



FINITION EXTÉRIEURE

Matériau utilisé :

Couleur :

OUVERTURES (porteset fenêtres)

Matériau utilisé :

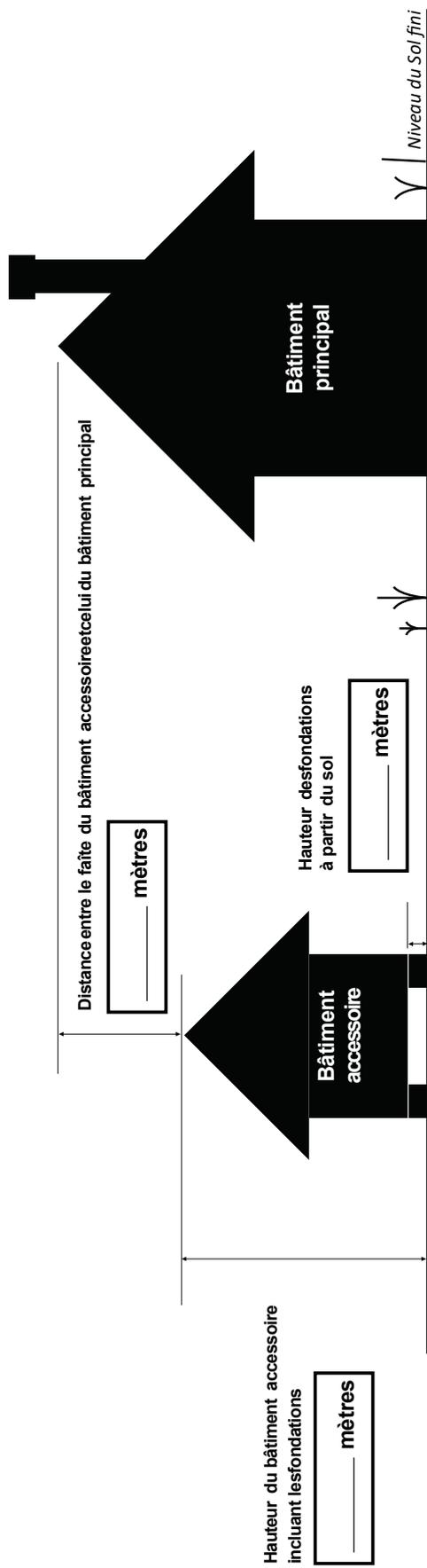
Couleur :

Couleur descadrages:

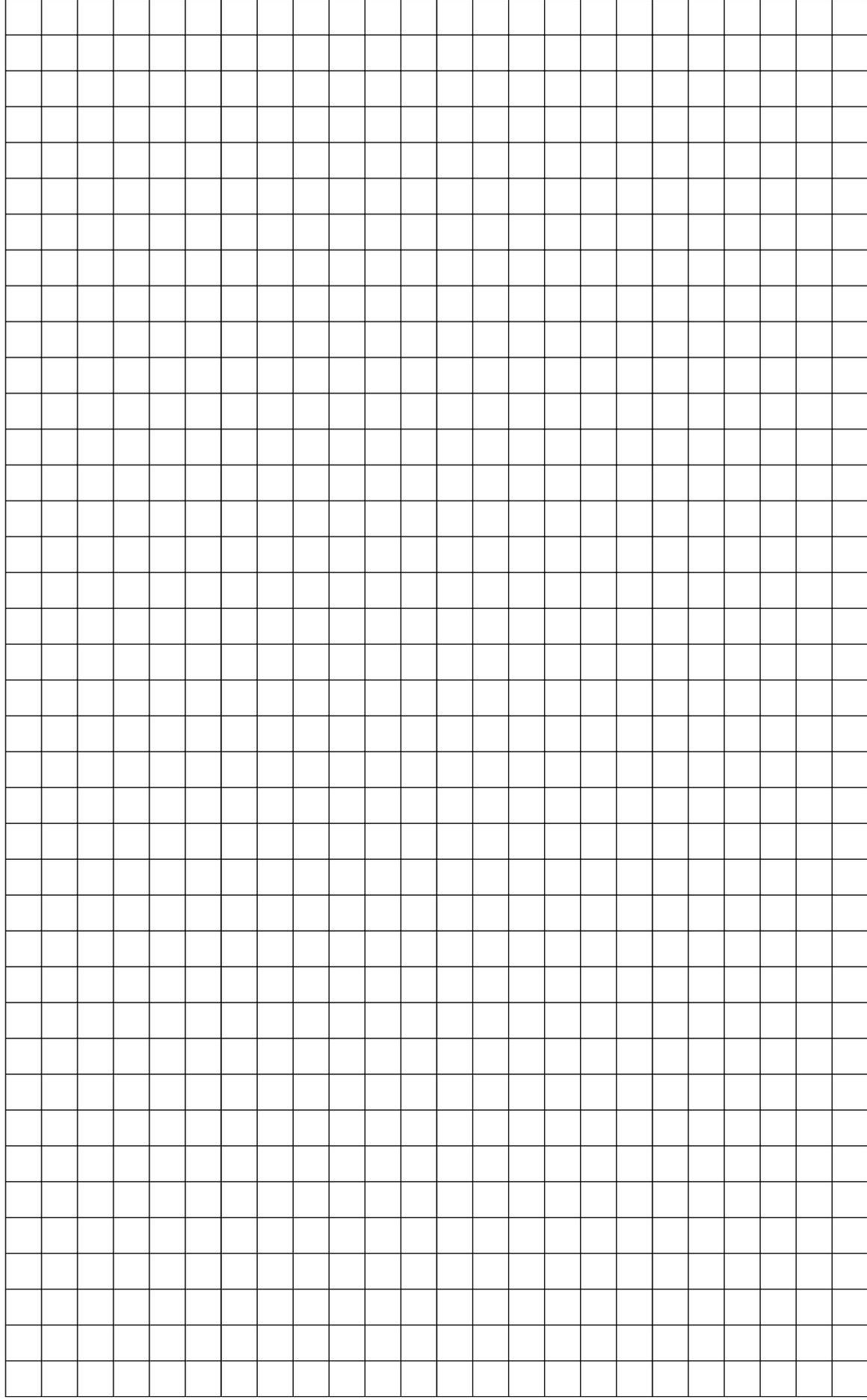
FONDATION

Type de fondation :

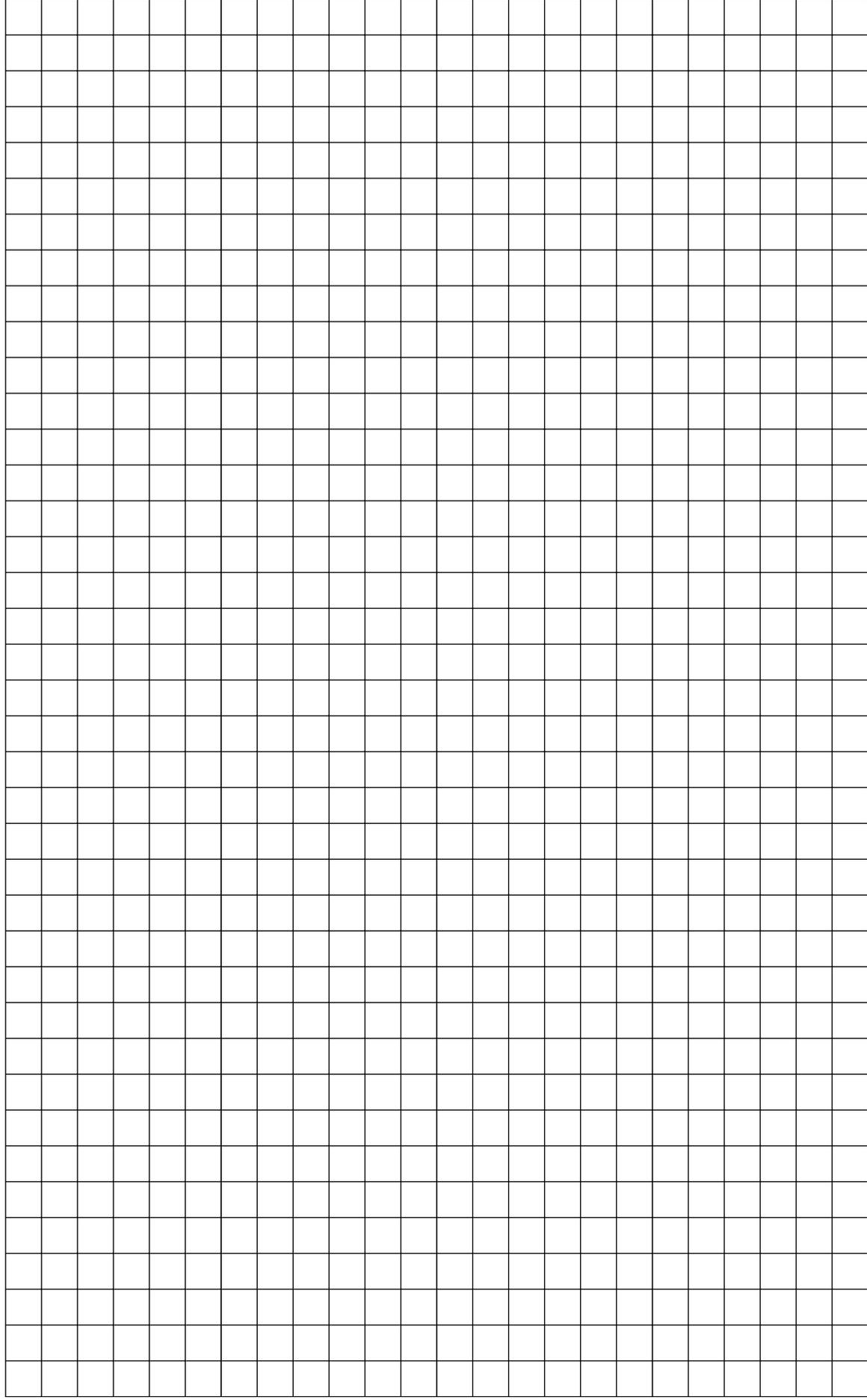
** Les cheminées, antennes, clochers, puits d'ascenseurs ou de ventilation et autres dispositifs mécaniques placés sur la toiture ne peuvent pas être utilisés pour calculer la hauteur d'un bâtiment principal.*



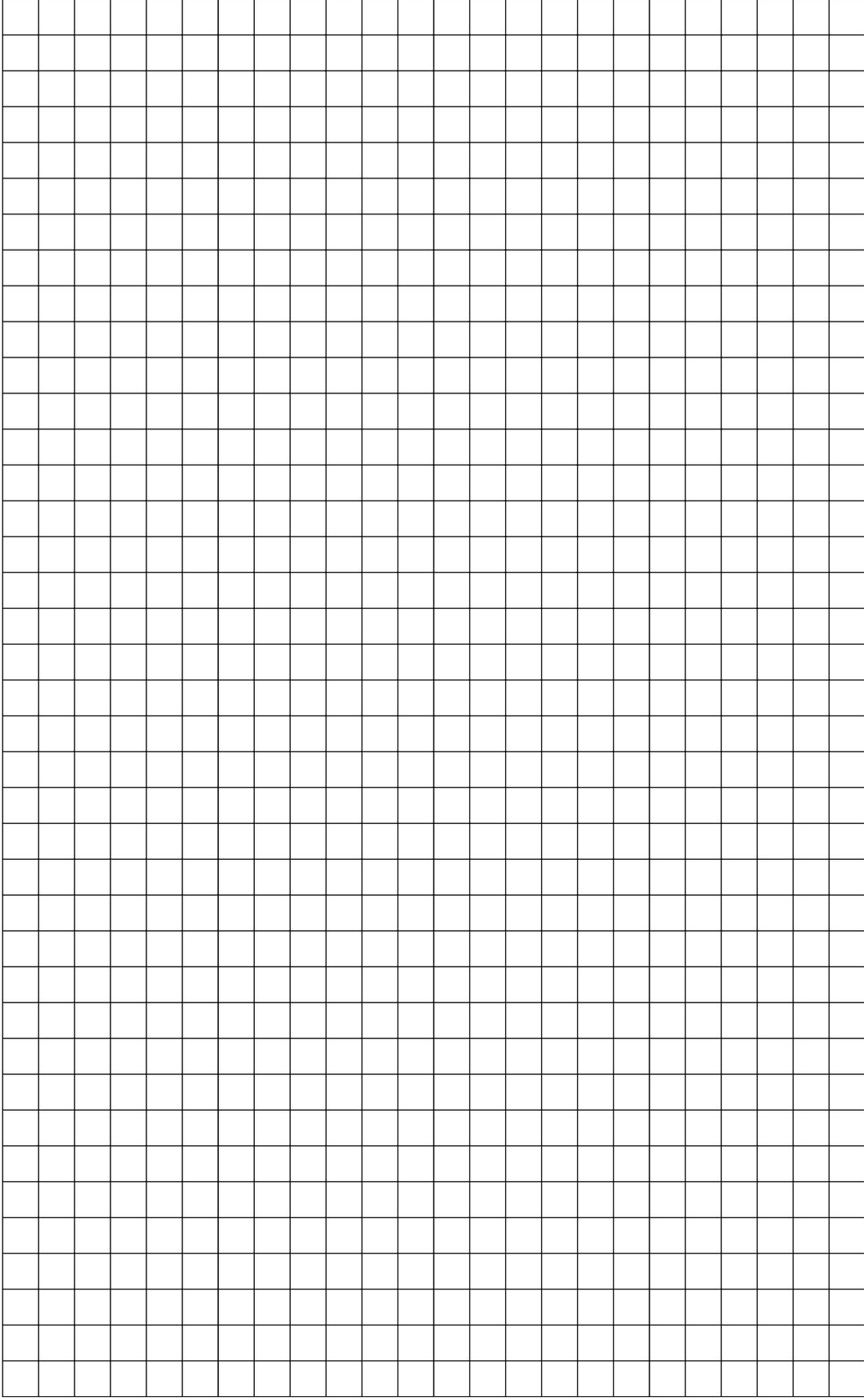
ÉLÉVATION AVANT (Veuillez dessiner à l'échelle)



ÉLÉVATION ARRIÈRE (Veuillez dessiner à l'échelle)



ÉLÉVATION DROITE (Veuillez dessiner à l'échelle)



ÉLÉVATION GAUCHE (Veuillez dessiner à l'échelle)

